

Mme Louise Picard  
1154 2e Avenue  
Val-Morin, Qc  
J0T 2R0

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55  
Montréal, Québec H4Z 1A2  
OBJET : Ajout aux Observations en lien avec Le Dossier R-3964-2016.

Bonjour Mme Dubois

Cette lettre est pour vous demander de ne pas accepter la demande d'Hydro-Québec d'obliger les gens à se départir de leurs compteurs mécanique pour un non communiquant s'ils ne désirent pas le compteur communiquant).

Il est important pour moi, comme pour plusieurs autres personnes, de pouvoir conserver mon compteur mécanique parce que je suis hyper sensible aux ondes et le compteur non communiquant électronique ne convient pas aux personnes électrosensibles, du fait que ces appareils peuvent générer de l'électricité sale transformant tous les fils électriques d'une maison en source de smog électromagnétique, ce que les personnes électrosensibles comme moi ne peuvent tolérer sans malaises difficiles à supporter et même débilisant par moment. Aussi, tous les compteurs électroniques sont en plastique inflammable, donc risquent de prendre feu, ce qui est impossible pour les compteurs électromécaniques en verre et en métal. Je ne me sens pas en sécurité avec un tel appareil. Je désire clairement pouvoir conserver mon compteur mécanique afin de préserver ma santé et me sentir en sécurité.

Merci de votre attention! Et de prendre en considération mes besoins et mon droit à conserver mon compteur mécanique.

Louise Picard, 1154 2e Avenue, Val-Morin, Qc, J0T 2R0